

MINISTERE AUPRES
DU PREMIER MINISTRE CHARGE
DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE
DE L'ETAT



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

NOTE DE SERVICE N° 098 - 3 /MPMBPE/DGD du 24 JUIN 2020
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Procuration en douane

Réf : Courrier N°040/CA/KK/2020
du 12-05-2020

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que Monsieur KONE Kassoum, Président du Conseil d'Administration de la Société Coopérative avec Conseil d'Administration des Acteurs de la Pêche Artisanale et Maritime de Côte d'Ivoire (**CAPAM-CI COOP-CA**), a donné procuration aux personnes ci-après désignées, pour représenter ladite Société Coopérative auprès de l'Administration des douanes :

N°	NOM ET PRENOMS	FONCTION	CONTACTS
01	M. SAVANE Souleymane	Secrétaire Général	07 22 61 46 03 15 55 94
02	M. SAGANOGO Abdoulaye	Gérant	47 30 37 16 01 57 81 13

Par conséquent, ils ont mandat pour signer tout document douanier et répondre aux convocations, au nom et pour le compte de la **CAPAM-CI COOP-CA**.

J'invite les services concernés à mettre à jour les registres, pour tenir compte de cette nouvelle donne.

Pièces Jointes :

- Copies des procurations

PI/ LE DIRECTEUR GENERAL
P.I. LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Col. Maj. OUARTARA Issa

